

**ROYAUME DU MAROC**

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement,  
du Commerce et de l'Economie numérique  
Secrétariat d'Etat  
Chargé du Commerce Extérieur



المملكة المغربية  
وزارة الصناعة والاستثمار والتجارة  
والاقتصاد الرقمي  
كتابة الدولة  
المكلفة بالتجارة الخارجية

## Communiqué

**Les relations entre le Maroc et le Chili ont connu une véritable dynamique ces dernières années. Les bases de cette coopération ont été lancées lors de la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2004, ses contours dessinés lors de la première session du Comité Mixte de Commerce et d'Investissement.**

Madame Rakiya EDDARHEM, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, Chargée du Commerce Extérieur, a présidé avec S.E.M Rodrigo yanez Vice-Ministre des Relations Economiques Internationales la 1ère réunion du Comité Mixte de Commerce et de l'Investissement Maroc-Chili, lundi 27 Mai 2019.

Durant l'entretien bilatérale qui a précédé la réunion, Madame la Secrétaire d'Etat a souligné que cette première session du Comité Mixte de Commerce et de l'Investissement est le fruit d'un Mémorandum d'entente signé le 10 Octobre 2018 entre les deux pays, visant à établir une coopération commerciale étroite entre le Maroc et le Chili et identifier les opportunités d'affaires de part et d'autre, de promouvoir les investissements et la croissance.

De ça part le Vice-Ministre Chilien s'est félicité de la tenue de ce Comité mixte, qui va permettre au deux pays d'identifier les domaines spécifiques de coopération économique, surtout que chacun des deux pays constituent une plateforme économique et commerciale sur son continent, le Maroc étant qu'Hub de l'Afrique et le Chili qui va présider l'Alliance du Pacifique dont le Maroc est membre observateur depuis 2014.

Durant la tenue de ce Comité se tiendront plusieurs réunions techniques entre les experts des deux pays pour examiner diverses questions liées au Commerce, à savoir la coopération douanière, la promotion du commerce et des investissements, mesures sanitaires et phytosanitaires, la coopération dans le domaine de la pêche et les négociations sur les services aériens.